



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Déménagement du point de vente de cartes journalières CFF par
l'administration communale neuchâteloise

Dans le cadre du programme « mobilité durable » de l'Agenda 21, la Ville de Neuchâtel met à disposition de la population 12 abonnements généraux CFF (AG), utilisables sous la forme de cartes journalières prédatées au prix de **Fr. 38.-** l'unité.

Jusqu'au 23 décembre 2008, le point de vente est situé à l'accueil de Viteos au faubourg de l'Hôpital 4.

Dès le 5 janvier 2009, ces cartes seront en vente, le matin uniquement, à l'accueil du secteur de l'Urbanisme au faubourg du Lac 3. Pour s'informer sur leur disponibilité vous pouvez consulter le site internet www.neuchatel-mobilite.ch ou, dès 2009, téléphoner de 8h à 12h au 032 717 77 17.

Ces cartes journalières CFF permettent, le jour de validité, de voyager en 2^{ème} classe, même sans abonnement demi-tarif, sur l'ensemble du réseau suisse des CFF, les cars postaux, les bateaux, la plupart des transports urbains et de nombreux chemins de fer privés.

Les réservations ne sont pas possibles. Les cartes journalières doivent être retirées personnellement et payées au comptant. Elles ne sont ni remplacées ni remboursées.

Entièrement autofinancée, cette action rencontre en grand succès auprès de la population. La Ville de Neuchâtel est convaincue que cette mesure encourage et favorise les déplacements en transports publics et répond aux besoins des Neuchâteloises et des Neuchâtelois.

Neuchâtel, le 16 décembre 2008

Renseignements complémentaires:

M. Pierre-Olivier Aragno, délégué à la mobilité, tél 032-717 76 75